

Compte rendu de séance

Séance du 15 Avril 2021

L' an 2021 et le 15 Avril à 18 heures 45 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de
HANQUIEZ Karelle Maire

Présents : Mme HANQUIEZ Karelle, Maire, KIPPERT Bertrand, Mmes : AUDOUX Virginie, CARCEL Isabelle, DEMAILLET Sandrine, DESBRUERES Catherine, MM : DEMAILLET Frédéric, DENEUVE Damien, FERRIEN Jérôme, PERRIN Philippe THIBAUT Xavier,

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 11

Date de la convocation : 09/04/2021

Date d'affichage : 09/04/2021

A été nommé(e) secrétaire : M. DENEUVE Damien

; Approbation du compte administratif 2020 de la commune

réf : 2021_07

Pour la présentation et le vote du compte administratif, le Président est Monsieur Philippe PERRIN
Le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Madame Karelle HANQUIEZ, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficits	recettes ou excédents
Résultats reportés	-	21 282,07	4 569,82	-	4 569,82	21 282,07
Opérations de l'exercice	76 349,29	107 917,86	29 497,55	48 309,87	105 846,84	156 227,73
TOTAUX	76 349,29	129 199,93	34 067,37	48 309,87	110 416,66	177 509,80
Résultats de clôture		52 850,64		14 242,50		67 093,14
intégration opération d'ordre non budgétaire	-	-	-	-	-	-
TOTAUX CUMULES	76 349,29	129 199,93	34 067,37	48 309,87	110 416,66	177 509,80
RESULTATS DEFINITIFS		52 850,64		14 242,50		67 093,14

2. Constate que les identités de valeurs avec des indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Madame le maire a quitté la séance pendant les opérations de vote

Vote : Pour 10 Contre 0 Abstentions 0

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

● **Approbation du compte de gestion 2020 de la commune**

réf : 2021_08

Le conseil municipal après s'être fait présenter le budget primitif 2020 de la commune et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, le compte de gestion dressé par Madame CHOULY receveurs, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020.
- Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures les montants de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui des titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.
- Considérant la parfaite régularité des opérations effectuées,
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

● **Affectation du résultat**

réf : 2021_09

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat de la commune s'élevant à

52 850.64 € de la façon suivante :

Fonctionnement compte 002 :	52 850.64 €
Investissement compte 1068 :	0.00 €

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

● **Vote des taxes locales exercice 2021**

réf : 2021_10

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de voter les taux des taxes locales de la façon suivante :

TFB : 26.51%

TF NB : 28.78%

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

● **Renouvellement du contrat de la secrétaire de mairie**

réf : 2021_11

Madame le Maire informe le conseil municipal que le contrat de travail de Madame Pascale TILLIER est arrivé à son terme le 12 avril dernier. Il est nécessaire de le renouveler. Elle propose de le reconduire à compter du 15 avril 2021 et jusqu'au 18 juillet 2021 à raison de 5/35^{ème} à l'équivalence de grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe échelle 3 échelon 7, pour occuper les fonctions de secrétaire de mairie. La rémunération sera calculée sur Indice brut 478/maj 415.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, le renouvellement du contrat dans les termes exposés ci-dessus.

Suite à la vacance de poste les prises de rendez-vous pour le recrutement d'une secrétaire sont en cours.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions :

● **Changement du photocopieur**

réf : 2021_12

Comme déjà évoqué dans de précédentes réunions, il est nécessaire de renouveler le poste bureautique.

Photocopieur : Suite à la réception de deux devis sur matériel équivalent,

COPIEFAX Loyer mensuel : 50.00€ HT (inclus 500 pages N/B et 200 Pages couleur)
Maintenance : 0.005 € HT la page A4 Noire et 0.05 € HT la page A4 couleur

DACTYLBURO Loyer mensuel : 50.00 € HT (inclus 400 pages A4 noire et 200 pages couleur)
Maintenance : 0.0055 € HT la page A4 noire et 0.055 € HT la page couleur

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité des membres présents de valider le devis de l'entreprise COPIEFAX et autorise Madame le maire à signer le devis.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

● **Bail logement 1er étage Beurenard**

réf : 2021_13

Sur cette question, Monsieur Xavier THIBAULT, ne souhaite pas participer au débat du fait qu'il est en famille et l'employeur de locataire.

Madame le Maire informe les membres du Conseil qu'un logement communal de type T3, situé au 1er étage de l'ancienne école de Beurenard est disponible à la location. Il informe que Monsieur Jordan THIBAULT souhaite louer ce logement à compter du 1^{er} mai 2021 Il propose de déterminer les conditions de location qui permettront d'établir un bail avec l'intéressée. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- EMET un avis favorable à cette location à la date du 1^{er} mai 2021 ;
- DETERMINE le montant du loyer à 410.00€ qui sera révisé automatiquement chaque année, à la date anniversaire du contrat, en fonction de la valeur de l'indice de référence des loyers du 1er trimestre 2021 ;
- PRECISE que pour garantir l'exécution de leurs obligations, le locataire versera la somme de 410.00 €, représentant un mois de loyer en principal (article 10 de la loi n° 2008-111 du 8 février 2008 pour le pouvoir d'achat). Ce dépôt, non productif d'intérêts, est indépendant des loyers lesquels devront être régulièrement payés mois à échoir, jusqu'au départ effectif du locataire. Il sera restitué au locataire en fin

de jouissance, dans le mois suivant son départ, déduction faite, le cas échéant, des sommes dûment justifiées restant dues au bailleur ou dont celui-ci pourrait être tenu pour responsable en lieu et place du locataire. En aucun cas, le locataire ne pourra imputer le loyer et les charges, dont il est redevable, sur le dépôt de garantie.

- o AJOUTE que le locataire devra avoir un cautionneur qui garantira le remboursement des sommes dues par le locataire en cas de défaillance de ce dernier ;
- o AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ce bail.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

• **Entretien des abords des voiries communales et des chemins**

réf : 2021_14

Sur cette question, Monsieur Frédéric DEMAILLET et Madame Karelle HANQUIEZ, ne souhaite pas participer au débat du fait de leur proximité personnelle avec les deux entreprises.

La commission d'appel d'offre s'était réunie afin d'analyser les deux devis reçus pour l'entretien des chemins et voies communales. Après avoir demandé des précisions aux entreprises, Les propositions définitives sont les suivantes :

L'entreprise ETA du Grand Orme propose une prestation annuelle à 4 850.00 € HT

L'entreprise ROLLAND Maxime propose une prestation annuelle à 4 695.00 € HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide, à a majorité, de valider le devis de l'entreprise ROLLAND Maxime et autorise Madame le maire à signer le devis.

Vote : 9 votants - 7 voix pour le devis ROLLAND Maxime - 2 voix pour le devis ETA du Grand Orme

A la majorité (pour : 0 contre : 0 abstentions : 0)

• **Vote du Budget Primitif 2021 de la commune**

réf : 2021_15

Le conseil municipal décide de voter, à l'unanimité, le budget primitif 2021 de la commune équilibré en dépenses/recettes de la façon suivante :

Fonctionnement :	160 885.64 €
Investissement:	95 472.77 €

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

• **Questions diverses :**

Complément de compte-rendu:

Elections Départementales et Régionales

Madame le maire informe le conseil du SMS reçu le vendredi 9 avril dernier en début de soirée par le cabinet du Préfet avec une question « oui ou non pour l'organisation des deux élections en juin prochain réponse impérative par mail le lundi 12 avril avant 11h. »

Elle informe le conseil qu'elle a répondu « oui ».

Elle informe que du fait de la crise sanitaire, au vue des contraintes organisationnelles annoncées mais non encore arrêté, la configuration de nos locaux ne nous permettra pas beaucoup de latitude. Les consignes nous arriveront au fils du temps.

Madame la secrétaire informe le conseil qu'elle ne pourra être présente le soir des élections, il faudra qu'elle forme une personne pour la saisie des résultats en ligne. Madame Sandrine DEMAILLET se propose. Les sessions de test ont commencé, il y en a déjà eu deux, les tests n'ont pas été réalisés pour notre commune en raison de l'absence de secrétaire les jours et heures définies par les services de l'état. Madame TILLIER va organiser un rendez-vous avec Madame Sandrine DEMAILLET pour la former. Il est convenu que Madame Orane SACHET, du bureau des élections à la Préfecture, nous ouvre spécialement une session de test à la date de notre choix.

Vaccination

Une campagne de vaccination a été organisée par la CDC des Portes du Berry. Madame le maire après de multiples appels échanges téléphoniques avec la CDC a obtenu le listing de l'avancement des prises de rendez-vous de notre commune et se charge de rappeler nos administrés concernés.

Cimetière

Madame le Maire informe le conseil que le cimetière peut être traité chimique jusqu'en juin 2022. Prochainement.

Tablettes numériques

Madame le maire informe le conseil de la visite de Madame la Préfète qui vient signer une convention avec l'association du Golf pour la mise à disposition de 4 tablettes numériques dans le cadre de la continuité pédagogique.

Commémoration du 8 mai 1945

Madame le maire informe le conseil que nous n'avons pour le moment aucune consigne concernant cette commémoration en attendant de l'évolution des conditions sanitaires.

Eclairage public

Monsieur Xavier THIBAULT informe le conseil qu'il a réalisé un tour des sites d'éclairage public avec Monsieur Jérémy MOREAU d'ENEDIS. L'éclairage de l'église, très énergivore, actuellement éclairé en permanence va être modifié avec une extinction à 22h00.

Pays Loire Val d'Aubois

Virginie AUDOUX se renseigne au Pays pour d'éventuelles possibilités de subventions pour l'éclairage public et l'aménagement de la place de Beurenard.

Le Pays avait annoncé une enveloppe globale de subvention pour le tour de France d'un montant de 2000.00€ elle se renseigne pour savoir où en est ce dossier.

Travaux fibre optique

Madame le Maire rend compte au conseil de l'avancée des travaux et des réunions de chantier.

Séance levée à: 22:00

Compte rendu de séance

Séance du 15 Avril 2021

Karelle HANQUIEZ

Catherine DESBRUERES

Damien DENEUVE

Jérôme FERRIEN

Xavier THIBAUT

Bertrand KIPPERT

Frédéric DEMAILLET

Philippe PERRIN

Virginie AUDOUX

Sandrine DEMAILLET

Isabelle CARCEL